

L'association des habitants des Granges, toujours aussi active

L'association des habitants des Granges, forte de plus de 250 adhérents, est toujours prête à défendre le quartier et à maintenir le lien. Retour sur les points majeurs abordés lors de la récente assemblée générale. Françoise Pizelle – 29/3/24



Le parc des Granges est un formidable site pour la fête de quartier de l'association des habitants des Granges.

Depuis sa création en 1990, l'association des habitants des Granges (AHG) maintient le cap, réaffirmant chaque année, à travers ses projets et actions, les mêmes objectifs : la défense du quartier des Granges et le maintien du lien entre tous ses habitants. Elle affiche également depuis toujours sa volonté d'être une association indépendante, apolitique et laïque. Une véritable règle d'or. À ce jour, l'AHG compte plus de 250 adhérents, se hissant ainsi dans le top des plus grosses associations sur le territoire. Sa toute récente assemblée générale a permis de rendre compte de sa dynamique. En présence d'une soixante d'adhérents et d'élus, dont la maire Amandine Demore, bilans et projets ont été présentés, rythmés par des échanges avec la salle. Retour sur des points saillants de cette réunion avec des membres du bureau.

Trop d'incivilités

Si la présidente, Marité Poli, a rappelé les nombreux atouts du quartier, dont son superbe parc, et sa situation bien au cœur du futur projet urbain GrandAlpe, elle a aussi mis l'accent sur l'inquiétude de l'association concernant la montée des incivilités. Le délégué à la cohésion police-population, Jean-François Chayrigues, a d'ailleurs pris la parole pour expliquer son rôle et préciser de nouveau qu'il se tenait à la disposition des habitants.

Une problématique affectant toutes les associations a été pointée : « La grande difficulté pour trouver des bénévoles avec le constat désormais, et malheureusement, d'avoir plus de consommateurs que d'acteurs ».

Concernant les animations, le point a été fait sur la fête de quartier 2023 avec, d'une part, la satisfaction d'une bonne fréquentation, mais aussi d'avoir été bien accompagnés par la Ville pour la logistique de l'événement. Un bémol cependant, « le constat que certains habitants durant cette fête ne comprennent pas que tous les organisateurs sont des bénévoles et ont avant tout besoin d'aide et de soutien ».

De beaux projets avec la Ligue pour la protection des oiseaux

La mise en place prochaine d'un arboretum a été annoncée. Quant à la labellisation LPO, « c'est un beau projet de l'association, on a renouvelé notre collaboration avec la LPO. On espère également qu'en 2024, il y aura la création d'une mare dans le parc, parce que ce point d'eau est hyper important pour la vie des oiseaux et des insectes ».

« Le gros morceau de cette assemblée générale concernait le cadre de vie et là, on a repassé la liste de toujours les mêmes rengaines ! [lire par ailleurs] » racontent les membres de l'association.



L'AHG lutte de longue date contre les importantes nuisances générées par le parking d'Alpexpo (ici, en avril 2022).

Les rodéos et autres nuisances pointés du doigt

Une discussion entre des élus et des habitants s'est instaurée lors de cette assemblée générale avec, sur le devant de la scène et sans surprise, les divers problèmes du quartier dont les points de deal, les incivilités, les problématiques de stationnement, l'absence des poubelles marron pour le compost...

Et les nuisances sonores liées aux rodéos sur le parking d'Alpexpo ont fait l'objet d'un focus particulier. « Même si c'est très difficile d'avancer sur cette situation, on a tout d'abord vivement remercié Amandine Demore pour son soutien. Grâce à son intervention, le parking a été fermé deux mois l'été dernier. Cela a changé la vie des riverains ! Il n'y a pas eu de rodéos, les gens étaient ravis. »

Le problème reste cependant entier depuis que l'accès au parking a été rouvert. L'AHG se bat depuis des années pour faire bouger ce lourd dossier. Sur une initiative de la Ville, une nouvelle réunion en présence des nombreux protagonistes est programmée en avril.

Nous reviendrons plus en détail sur ce sujet lors d'une prochaine édition.